



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/750
14 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 116 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Igor V. GOUMENNY (Ukraine)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	1 - 7	2
II. BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997 . .	8 - 11	2
III. EXAMEN DE SUJETS PARTICULIERS	12 - 22	12
1. Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social	12 - 13	12
2. Demande de subvention présentée comme suite aux recommandations du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant le programme de travail de l'Institut pour 1997	14 - 15	12
3. Autorité internationale des fonds marins	16 - 17	13
4. Premier rapport sur l'exécution du budget-programme	18 - 19	13
5. Fonds de réserve	20 - 21	13
6. Application des résolutions 50/214 et 50/215 . .	22	13
IV. RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIÈME COMMISSION	23	13

I. INTRODUCTION

1. À sa 3e séance plénière, le 20 septembre 1996, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session la question intitulée "Budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997" et de la renvoyer à la Cinquième Commission.
2. La Cinquième Commission a examiné la question à ses 7e à 9e, 11e à 15e, 17e, 20e, 23e, 25e, 32e, 33e, 39e, 40e et 42e à 46e séances, les 15, 16, 18, 22 à 25, 29 et 31 octobre, les 4, 7, 8, 25 et 27 novembre, et les 11, 13 et 15 à 17 décembre 1996.
3. Les commentaires et observations formulés au cours du débat sur cette question sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants (A/C.5/51/SR.7 à 9, 11 à 15, 17, 20, 23, 25, 32, 33, 39, 40 et 42 à 46).
4. Conformément aux critères régissant l'utilisation du fonds de réserve qui figurent en annexe à la résolution 42/211 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1987, la Cinquième Commission a examiné à sa 46e séance, le 17 décembre, un état récapitulatif de toutes les incidences sur le budget-programme et prévisions révisées auxquelles s'appliquaient les critères d'utilisation du fonds de réserve. Le montant total indiqué dans l'état récapitulatif était inférieur au solde du fonds de réserve. La Commission a donc approuvé les crédits demandés aux chapitres correspondants du budget-programme.
5. À la section II du présent rapport sont récapitulées les recommandations que la Cinquième Commission a faites à la présente session à l'issue de l'examen des prévisions révisées présentées par le Secrétaire général et des incidences sur le budget-programme des résolutions adoptées par l'Assemblée générale sur la recommandation de ses grandes commissions ou des résolutions portant sur des questions examinées en séance plénière.
6. À la section III du présent rapport sont récapitulés les sujets particuliers (autres que les incidences des projets de résolution sur le budget-programme) que la Cinquième Commission a examinés et à propos desquels elle a adopté des décisions qu'elle devait recommander à l'Assemblée générale.
7. Les recommandations de la Cinquième Commission sont reproduites dans la section IV du présent rapport.

II. BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1996-1997

8. Par ses résolutions 50/215 A et B du 23 décembre 1995, l'Assemblée générale avait ouvert des crédits budgétaires d'un montant total de 2 608 274 000 dollars pour l'exercice biennal 1996-1997 et avait approuvé des prévisions de recettes d'un montant total de 471 401 700 dollars.
9. Les recommandations que la Cinquième Commission a faites à la présente session de l'Assemblée générale en ce qui concerne les prévisions révisées présentées par le Secrétaire général, ainsi que les incidences sur le budget-programme des résolutions adoptées par l'Assemblée à propos de questions

/...

examinées par d'autres grandes commissions ou en séance plénière, entraînent une augmentation nette de 4 993 100 dollars du montant des crédits ouverts et une diminution nette de 23 664 100 dollars du montant des prévisions de recettes.

10. Les prévisions révisées de dépenses et de recettes qui sont approuvées par la Cinquième Commission, ainsi que les incidences financières des résolutions qui ont été recommandées par les autres grandes commissions et approuvées ultérieurement par l'Assemblée générale, sont récapitulées ci-après, par chapitre des dépenses et des recettes :

(En dollars des États-Unis)

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/215 A et B	Augmentations/ (diminutions) approuvées à la présente session	Total
A. Chapitres des dépenses			
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	40 348 200		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(720 500)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(278 500)	
Total	40 348 200	(999 000)	39 349 200
2. Affaires politiques	60 989 500		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(1 367 000)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(686 100)	
Total	60 989 500	(2 053 100)	58 936 400
3. Opérations de maintien de la paix et missions spéciales	102 868 200		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		18 571 100	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(276 800)	
c) La situation en Amérique centrale : processus de paix en Amérique centrale (A/C.5/51/32 et A/C.5/51/SR.39)		331 300	
d) La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (A/C.5/51/40 et A/C.5/51/SR.44)		3 100 000	
e) La situation en Amérique centrale (MINUGUA) (1er janvier-31 mars 1997) (A/C.5/51/41 et A/C.5/51/SR.44)		7 102 400	

/ . . .

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/215 A et B	Augmentations/ (diminutions) approuvées à la présente session	Total
f) La situation en Amérique centrale : présence politique des Nations Unies en El Salvador (1er janvier-30 juin 1997) (A/C.5/51/42 et A/C.5/51/SR.44)		408 700	
g) La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti : Mission civile internationale en Haïti (MICIVIH) (A/C.5/51/43 et A/C.5/51/SR.45)		3 400 000	
Total	102 868 200	33 190 300	136 058 500
4. Affaires spatiales	4 705 500		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(479 100)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		50 000	
Total	4 705 500	(529 100)	4 176 400
5. Cour internationale de Justice	21 339 600		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(1 278 700)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(75 000)	
Total	21 339 600	(1 353 700)	19 985 900
6. Activités juridiques	31 605 400		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(1 032 400)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(318 500)	
Total	31 605 400	(1 350 900)	30 254 500
7A. Département de la coordination des politiques et du développement durable	44 318 700		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(1 900 600)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(479 800)	
Total	44 318 700	(2 380 400)	41 938 300
7B. Afrique : situation économique critique, redressement et développement	4 305 100		

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/215 A et B	Augmentations/ (diminutions) approuvées à la présente session	Total
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		105 100	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(44 400)	
Total	4 305 100	60 700	4 365 800
8. Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	48 612 100		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(817 200)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(518 700)	
Total	48 612 100	(1 335 900)	47 276 200
9. Département des services d'appui et de gestion pour le développement	26 556 000		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		504 400	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(249 000)	
Total	26 556 000	255 400	26 811 400
10A. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	121 925 300		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(10 633 100)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(1 065 900)	
Total	121 925 300	(11 699 000)	110 226 300
10B. Centre du commerce international CNUCED/GATT	21 642 000		
Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		684 600	
Total	21 642 000	684 600	22 326 600

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/215 A et B	Augmentations/ (diminutions) approuvées à la présente session	Total
11. Programme des Nations Unies pour l'environnement	9 512 200		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(1 170 700)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(110 400)	
Total	9 512 200	(1 281 100)	8 231 100
12. Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	13 059 600		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(1 181 900)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(146 000)	
Total	13 059 600	(1 327 900)	11 731 700
13. Lutte contre la criminalité	5 254 600		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(512 400)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(48 300)	
c) Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à ses sessions d'organisation et de fond de 1996 (A/C.5/51/20 et A/C.5/51/SR.32 et 33)		501 000	
Total	5 254 600	(59 700)	5 194 900
14. Contrôle international des drogues	17 344 100		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(1 822 700)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(143 700)	
c) Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à ses sessions d'organisation et de fond de 1996 (A/C.5/51/20 et A/C.5/51/SR.32 et 33)		595 200	
d) Action internationale contre la production illicite et le trafic des drogues et la toxicomanie (A/C.5/51/36 et A/C.5/51/SR.39 et 40)		222 100	
Total	17 344 100	(1 149 100)	16 195 000

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/215 A et B	Augmentations/ (diminutions) approuvées à la présente session	Total
15. Commission économique pour l'Afrique	87 845 600		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(4 641 900)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(842 800)	
Total	87 845 600	(5 484 700)	82 360 900
16. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	66 379 300		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		1 587 600	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(479 600)	
Total	66 379 300	1 108 000	67 487 300
17. Commission économique pour l'Europe	52 883 100		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(4 493 300)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(438 100)	
Total	52 883 100	(4 931 400)	47 951 700
18. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	88 327 200		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(5 256 500)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(555 300)	
Total	88 327 200	(5 811 800)	82 515 400
19. Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	37 791 200		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(3 308 700)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(339 200)	
Total	37 791 200	(3 647 900)	34 143 300
20. Programme ordinaire de coopération technique	44 814 700		

Chapitre		Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/215 A et B	Augmentations/ (diminutions) approuvées à la présente session	Total
	Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(7 438 800)	
	Total	44 814 700	(7 438 800)	37 375 900
21.	Droits de l'homme	52 987 600		
	a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(4 628 400)	
	b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(358 600)	
	Total	52 987 600	(4 987 000)	48 000 600
22.	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	54 318 500		
	a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(3 788 900)	
	b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(390 500)	
	Total	54 318 500	(4 179 400)	50 139 100
23.	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	22 643 000		
	a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(5 044 800)	
	b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(293 300)	
	Total	22 643 000	(5 338 100)	17 304 900
24.	Département des affaires humanitaires	21 039 300		
	a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(1 869 700)	
	b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(214 100)	
	Total	21 039 300	(2 083 800)	18 955 500

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/215 A et B	Augmentations/ (diminutions) approuvées à la présente session	Total
25. Information	137 658 000		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(4 368 000)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(899 200)	
Total	137 658 000	(5 267 200)	132 390 800
26. Administration et gestion	960 885 100		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(40 786 100)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(4 017 500)	
Total	960 885 100	(44 803 600)	916 081 500
27. Activités administratives financées en commun	28 915 000		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(1 160 200)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(271 000)	
Total	28 915 000	(1 431 200)	27 483 800
28. Dépenses spéciales	41 701 700		
Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(351 300)	
Total	41 701 700	(351 300)	41 350 400
29. Bureau des services de contrôle interne	15 716 500		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(520 800)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(184 200)	
Total	15 716 500	(705 000)	15 011 500
30. Innovations technologiques	21 999 600		
Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(699 400)	
Total	21 999 600	(699 400)	21 300 200

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/215 A et B	Augmentations/ (diminutions) approuvées à la présente session	Total
31. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	31 585 400		
Premier rapport sur l'exécution du budget- programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(2 936 600)	
Total	31 585 400	(2 936 600)	28 648 800
32. Contributions du personnel	369 080 100		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget- programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(16 749 500)	
b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(5 327 400)	
c) La situation en Amérique centrale : processus de paix (A/C.5/51/32 et A/C.5/51/SR.39)		60 600	
d) Situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales : A/C.5/51/40 et A/C.5/51/SR.44)		282 600	
e) La situation en Amérique centrale : MINUGUA (1er janvier-31 mars 1997) (A/C.5/51/41 et A/C.5/51/SR.44)		500 100	
f) La situation en Amérique centrale : présence politique des Nations Unies en El Salvador (1er janvier-30 juin 1997) (A/C.5/51/42 et A/C.5/51/SR.44)		68 200	
g) La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti : Mission civile internationale en Haïti (1er janvier-31 juillet 1997) (A/C.5/51/43 et A/C.5/51/SR.45)		365 900	
Total	369 080 100	(20 799 500)	348 280 600
33. Autorité internationale des fonds marins	1 308 200		
a) Premier rapport sur l'exécution du budget- programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(65 000)	
b) Budget de l'Autorité internationale des fonds marins pour 1997 (A/C.5/51/21 et A/51/7/Add.2)		2 750 500	
Total	1 308 200	2 685 500	3 993 700
Total, prévisions de dépenses	2 712 265 200	(108 984 300)	2 603 280 900
Moins : réductions prévues à confirmer par l'Assemblée générale	(103 991 200)	103 991 200	
Total général, prévisions de dépenses (montant brut)	2 608 274 000	(4 993 100)	2 603 280 900

Chapitre	Crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 50/215 A et B	Augmentations/ (diminutions) approuvées à la présente session	Total
B. Chapitres des recettes			
1.	Recettes provenant des contributions du personnel	384 306 000	
	a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(16 749 500)
	b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		(5 337 300)
	c) La situation en Amérique centrale : processus de paix en Amérique centrale (A/C.5/51/32 et A/C.5/51/SR.39)		60 600
	d) La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (A/C.5/51/41 et A/C.5/51/SR.44)		282 600
	e) La situation en Amérique centrale : MINUGUA (1er janvier-31 mars 1997) (A/C.5/51/41 et A/C.5/51/SR.44)		500 100
	f) La situation en Amérique centrale : présence politique des Nations Unies en El Salvador (1er janvier-30 juin 1997) (A/C.5/51/42 et A/C.5/51/SR.44)		68 200
	g) La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti : Mission civile internationale en Haïti (1er janvier-31 juillet 1997) (A/C.5/51/43 et A/C.5/51/SR.45)		365 900
	Total	384 306 000	(20 809 400) 363 496 600
2.	Recettes générales	86 209 200	
	Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		(4 189 600)
	Total	86 209 200	(4 189 600) 82 019 600
3.	Services destinés au public	886 500	
	a) Premier rapport sur l'exécution du budget-programme (A/C.5/51/38, A/51/7/Add.6 et A/C.5/51/SR.42, 43 et 46)		1 257 100
	b) Régime commun des Nations Unies (recommandations de la Commission de la fonction publique internationale)		77 800
	Total	886 500	1 334 900 2 221 400
	Total, prévisions de recettes	471 401 700	(23 664 100) 447 737 600

11. À sa 46e séance, tenue le 17 décembre, la Commission a examiné les prévisions de dépenses et de recettes révisées pour l'exercice biennal 1996-1997 dont l'approbation devrait être recommandée à l'Assemblée générale, ainsi que l'exécution du budget pour l'année 1997. La Commission a pris les mesures suivantes :

a) La Commission a approuvé le montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1996-1997 (voir par. 23, projet de résolution II A);

b) La Commission a approuvé le montant révisé des prévisions de recettes pour l'exercice biennal 1996-1997 (voir par. 23, projet de résolution II B);

c) La Commission a approuvé le projet de résolution relatif à l'exécution du budget pour l'année 1996 (voir par. 23, projet de résolution II C).

III. EXAMEN DE SUJETS PARTICULIERS

1. Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social

12. La Commission a examiné cette question à ses 32e et 33e séances, les 25 et 27 novembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/51/20). Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a été présenté oralement par son Président à la 32e séance.

13. À sa 33e séance, le 27 novembre, la Cinquième Commission a décidé, sans procéder à un vote, de recommander à l'Assemblée générale de prendre note du montant de 501 000 dollars prévu au chapitre 13 (Lutte contre la criminalité) et du montant de 595 200 dollars prévu au chapitre 14 (Contrôle international des drogues), étant entendu que les crédits additionnels qui pourraient s'avérer nécessaires seraient déterminés conformément aux procédures régissant l'utilisation et le fonctionnement du Fonds de réserve, compte tenu des résultats apparaissant dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997 (voir par. 23, projet de résolution I A, sect. I).

2. Demande de subvention présentée comme suite aux recommandations du Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant le programme de travail de l'Institut pour 1997

14. La Commission a examiné cette question à ses 39e et 43e séances, les 11 et 13 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/51/33). Le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a été présenté oralement par son Président à la 39e séance.

15. À sa 43e séance, le 13 décembre, la Cinquième Commission a décidé, sans procéder à un vote, de recommander à l'Assemblée générale de prendre note du rapport du Secrétaire général (A/C.5/51/33) et des recommandations formulées sur la question par le Comité consultatif et d'approuver le versement d'une subvention de 213 000 dollars à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pour 1997 (voir par. 23, projet de résolution I A, sect. II).

3. Autorité internationale des fonds marins

16. La Commission a examiné cette question à ses 33e et 46e séances, les 27 novembre et 17 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/51/38) et du rapport correspondant du Comité consultatif (A/51/7/Add.6).

17. À la 46e séance, le 17 décembre, le Vice-Président de la Commission, M. Klaus D. Stein, a présenté un projet de résolution intitulé "Autorité internationale des fonds marins" (A/C.5/51/L.39). À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/51/L.39 sans procéder à un vote (voir par. 23, projet de résolution I A, sect. III).

4. Premier rapport sur l'exécution du budget-programme

18. La Commission a examiné cette question à ses 42e, 43e et 46e séances, les 12, 13 et 17 décembre. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/51/38) et du rapport correspondant du Comité consultatif (A/51/7/Add.6).

19. À la 46e séance, le 17 décembre, le Vice-Président de la Commission, M. Klaus D. Stein, a présenté un projet de résolution intitulé "Premier rapport sur l'exécution du budget-programme" (A/C.5/51/38). À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/51/L.38 sans procéder à un vote (voir par. 23, projet de résolution I A, sect. IV).

5. Fonds de réserve

20. La Commission a examiné cette question à sa 46e séance, le 17 décembre 1996. Elle était saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/51/44).

21. À la même séance, la Cinquième Commission a décidé, sans procéder à un vote, de recommander à l'Assemblée générale d'ouvrir des crédits correspondant aux montants indiqués dans le rapport du Secrétaire général et de noter que le solde du Fonds de réserve s'établirait à 15 358 200 dollars (voir par. 23, projet de résolution I A, sect. V).

6. Application des résolutions 50/214 et 50/215

22. À sa 46e séance, le 17 décembre, la Cinquième Commission a examiné le projet de résolution A/C.5/51/L.33, présenté par le Vice-Président. À la même

séance, elle a adopté ce projet de résolution A/C.5/51/L.33 sans procéder à un vote (voir par. 23, projet de résolution I B).

IV. RECOMMANDATIONS DE LA CINQUIÈME COMMISSION

23. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de résolution ci-après :

PROJET DE RÉSOLUTION I

Questions relatives au budget-programme de
l'exercice biennal 1996-1997

A

L'Assemblée générale

I

PRÉVISIONS RÉVISÉES COMME SUITE AUX RÉSOLUTIONS ET DÉCISIONS
ADOPTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Prend note du montant de 501 000 dollars des États-Unis prévu au chapitre 13 (Lutte contre la criminalité) et du montant de 595 200 dollars prévu au chapitre 14 (Contrôle international des drogues), étant entendu que les crédits additionnels qui pourraient s'avérer nécessaires seront déterminés conformément aux critères régissant l'utilisation et le fonctionnement du fonds de réserve, compte tenu des résultats apparaissant dans le premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997¹;

II

DEMANDE DE SUBVENTION PRÉSENTÉE COMME SUITE AUX RECOMMANDATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DES NATIONS UNIES
POUR LA RECHERCHE SUR LE DÉSARMEMENT CONCERNANT LE PROGRAMME
DE TRAVAIL DE L'INSTITUT POUR 1997

Prend note du rapport du Secrétaire général² et des recommandations y relatives du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et approuve le versement d'une subvention de 213 000 dollars à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pour 1997;

III

¹ A/51/7/Add.6.

² A/C.5/51/33.

AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS

Rappelant sa résolution 48/263 du 28 juillet 1994, dans laquelle elle a décidé de couvrir les dépenses d'administration de l'Autorité internationale des fonds marins jusqu'à la fin de l'année suivant celle où l'Accord relatif à l'application de la partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 entrerait en vigueur,

Rappelant également sa résolution 50/214 du 23 décembre 1995, dans laquelle elle a approuvé des ressources pour le budget de 1996 de l'Autorité internationale des fonds marins,

Ayant examiné la note du Secrétaire général transmettant le budget de l'Autorité internationale des fonds marins pour 1997³;

1. Approuve la recommandation formulée à ce propos par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport⁴;

2. Prie l'Autorité internationale des fonds marins de prendre toutes les mesures nécessaires pour que son budget de 1997 soit exécuté avec le maximum d'efficacité et d'économie;

3. Autorise le Secrétaire général à fournir des services de conférence lors des réunions de l'Autorité internationale des fonds marins qui se tiendront du 17 au 28 mars et du 18 au 29 août 1997, au moyen des ressources disponibles au chapitre 26E (Services de conférence) du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997⁵;

4. Décide d'inscrire un crédit de 2 750 500 dollars au chapitre 33 (Autorité internationale des fonds marins) du budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997, pour couvrir les dépenses d'administration de l'Autorité internationale des fonds marins en 1997;

5. Décide également que le crédit prévu pour 1997 sera prélevé sur le fonds de réserve;

IV

PREMIER RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET-PROGRAMME

³ A/C.5/51/21.

⁴ A/51/7/Add.2.

⁵ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément No 6 (A/50/6/Rev.1).

1. Prend acte du premier rapport du Secrétaire général⁶ sur l'exécution du budget et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires¹;

2. Réaffirme sa résolution 41/213 du 19 décembre 1986;

3. Note que, selon le premier rapport sur l'exécution du budget-programme, il n'a pas été nécessaire de recourir à des cessations de service involontaires pour appliquer les résolutions 50/231 et 50/232 du 7 juin 1996;

4. Approuve une diminution nette de 5 580 200 dollars des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1996-1997 et une diminution nette de 19 682 000 dollars des prévisions de recettes pour l'exercice 1996-1997, dont le montant sera réparti entre les chapitres des dépenses et des recettes comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général;

V

FONDS DE RÉSERVE

Note que le solde du Fonds de réserve s'établit à 15 358 200 dollars.

B

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général⁷, et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁸,

Rappelant sa résolution 50/214, dans laquelle elle a notamment décidé de fixer à 6,4 % le pourcentage de postes vacants pour les postes tant d'administrateur que d'agent des services généraux, ainsi que ses résolutions 50/215 et 50/216 du 23 décembre 1995 et 50/230 du 7 juin 1996,

Rappelant aussi qu'au paragraphe 7 de la section II de sa résolution 50/214, elle a prié le Secrétaire général de lui présenter pour examen et approbation, aussitôt que possible et au plus tard le 31 mars 1996, par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et

⁶ A/C.5/51/38.

⁷ A/C.5/50/57/Add.1.

⁸ A/51/7/Add.1.

budgétaires, un rapport contenant des propositions concernant les économies qui pourraient être réalisées,

Réaffirmant le rôle du mécanisme intergouvernemental actuellement appliqué pour examiner l'efficacité des programmes et activités et les modifications à y apporter, ainsi que la nécessité d'éviter les doubles emplois,

Consciente de la nécessité d'intégrer au sein du Secrétariat tous les éléments des études internes d'efficacité,

Consciente aussi du rôle revenant au Bureau des services de contrôle interne et au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité pour ce qui est d'opérer des réformes de gestion et de garantir la bonne exécution et l'efficacité des programmes,

Regrettant que n'aient pas été fournies les informations demandées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires en ce qui concerne des questions de personnel et des questions liées aux programmes, notamment la question de savoir si des consultants ont été recrutés pour exécuter des tâches précédemment assumées par des membres du personnel,

Rappelant sa décision 50/506 du 17 septembre 1996,

1. Réaffirme ses résolutions 41/213 du 19 décembre 1986 et 42/211 du 21 décembre 1987;
2. Réaffirme aussi la partie VI de sa résolution 45/248 B du 21 décembre 1990, qui a trait à la participation de différents organes au processus budgétaire;
3. Réaffirme en outre que tous les États Membres ont l'obligation de s'acquitter promptement et intégralement des obligations financières qui leur incombent en vertu de la Charte des Nations Unies;
4. Constata les conséquences préjudiciables qu'a le non-versement de quotes-parts pour le fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies;
5. Réaffirme que le pouvoir de créer, de transférer et d'abolir des postes inscrits au budget ordinaire est la prérogative de l'Assemblée générale;
6. Rappelle l'autorité du Secrétaire général en sa qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation, conformément à l'Article 97 de la Charte;
7. Souscrit au rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁷, à l'exception de la deuxième phrase du paragraphe 28 et sous réserve des dispositions de la présente résolution;

8. Regrette que le rapport du Secrétaire général n'indique pas clairement la mesure dans laquelle le pourcentage de postes vacants approuvé, à savoir 6,4 %, a été dépassé afin de réaliser les économies demandées dans la résolution 50/214;

9. Réitère sa décision selon laquelle les économies figurant dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997 ne devraient pas être réalisées au détriment de la pleine exécution des activités et programmes prescrits;

10. Affirme de nouveau que tout projet de modification des activités et programmes prescrits doit recevoir l'assentiment préalable de l'Assemblée générale, par l'intermédiaire de la Cinquième Commission et des autres organes compétents;

11. Prend acte de ce que le Secrétaire général l'a assurée qu'il ne prendrait aucune décision concernant le départ involontaire de fonctionnaires, notamment de ceux qui figurent sur la liste relative aux réaffectations, en vue de réaliser des économies dans le cadre de l'application de sa résolution 50/214;

12. Prie le Secrétaire général, compte tenu de sa résolution 50/506, de rendre compte à la Cinquième Commission, à la reprise de la session, des progrès accomplis quant à l'inscription de fonctionnaires sur la liste relative aux réaffectations, compte tenu de leurs compétences et de leur expérience;

13. Demande que les informations demandées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires dans son rapport⁸ lui soient présentées le 1er mars 1997 au plus tard;

14. Prie le Secrétaire général, vu les paragraphes 25 à 31 du rapport du Comité consultatif, de faire rapport, par l'intermédiaire du Bureau des services de contrôle interne et le 1er mars 1997 au plus tard, sur l'emploi de consultants et sur les procédures appliquées par l'Organisation des Nations Unies à la passation de leurs contrats au cours de l'année civile 1996;

15. Prie aussi le Secrétaire général d'étudier l'incidence de l'existence de postes vacants sur l'exécution des programmes et de lui recommander, s'il y a lieu, de rétablir le financement de ces postes dans le cadre du budget pour l'exercice biennal 1998-1999;

16. Prie en outre le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les doubles emplois dans les études d'efficacité;

17. Prie le Secrétaire général de veiller, lorsqu'il y a lieu, à ce que les études d'efficacité fassent partie intégrante des opérations d'examen de la

planification des programmes et du budget, et d'harmoniser les unes avec les autres;

18. Prie aussi le Secrétaire général de signaler aux organes intergouvernementaux compétents, pour approbation préalable, celles des propositions visant à accroître l'efficacité qui ont des incidences sur les programmes et sur le budget;

19. Regrette que le rapport sur l'exécution des programmes demandé au paragraphe 11 de la section II de la résolution 50/214, qui devait être présenté à la fin de la cinquantième session, au plus tard, ne l'ait pas été;

20. Prie le Secrétaire général de lui présenter, le 1er mars 1997 au plus tard, ledit rapport sur l'exécution des programmes traitant de l'effet des mesures d'économie approuvées sur l'exécution des activités et programmes prescrits, et décide de l'examiner en priorité lors de la première partie de la reprise de sa session;

21. Décide qu'aucune modification ne peut être apportée aux méthodes d'établissement du budget, aux procédures et pratiques budgétaires établies ou aux dispositions du règlement financier sans qu'elle l'ait préalablement examinée et approuvée par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, conformément aux procédures budgétaires convenues.

PROJET DE RÉOLUTION II

Budget-programme de l'exercice biennal 1996-1997

A

Ouverture de crédits révisée pour l'exercice biennal 1996-1997

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'exercice biennal 1996-1997, le crédit de 2 608 274 000 dollars des États-Unis qu'elle avait ouvert dans sa résolution 50/215 A du 23 décembre 1995 est de 4 993 100 dollars, cette réduction étant le résultat net des augmentations et diminutions indiquées ci-après :

	Crédits ouverts par l'Assemblée générale		Crédits révisés
	dans sa résolution 50/215 A	Augmentations/ (diminutions)	
Chapitres des dépenses	(En dollars des États-Unis)		

TITRE I. POLITIQUE, DIRECTION ET COORDINATION D'ENSEMBLE				
1.	Politique, direction et coordination d'ensemble	40 348 200	(999 000)	39 349 200
Total, titre I		40 348 200	(999 000)	39 349 200
TITRE II. AFFAIRES POLITIQUES				
2.	Affaires politiques	60 989 500	(2 053 100)	58 936 400
3.	Opérations de maintien de la paix et missions spéciales	102 868 200	32 637 100	135 505 300
4.	Affaires spatiales	4 705 500	(529 100)	4 176 400
Total, titre II		168 563 200	30 054 900	198 618 100
TITRE III. JUSTICE INTERNATIONALE ET DROIT INTERNATIONAL				
5.	Cour internationale de Justice	21 339 600	(1 353 700)	19 985 900
6.	Activités juridiques	31 605 400	(1 350 900)	30 254 500
Total, titre III		52 945 000	(2 704 600)	50 240 400
TITRE IV. COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT				
7A.	Département de la coordination des politiques et du développement durable	44 318 700	(2 380 400)	41 938 300
7B.	Afrique : situation économique critique, redressement et développement	4 305 100	60 700	4 365 800
8.	Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques	48 612 100	(1 335 900)	47 276 200
9.	Département des services d'appui et de gestion pour le développement	26 556 000	255 400	26 811 400
10A.	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	121 925 300	(11 699 000)	110 226 300
10B.	Centre du commerce international CNUCED/GATT	21 642 000	684 600	22 326 600
11.	Programme des Nations Unies pour l'environnement	9 512 200	(1 281 100)	8 231 100
12.	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)	13 059 600	(1 327 900)	11 731 700
13.	Lutte contre la criminalité	5 254 600	(59 700)	5 194 900
14.	Contrôle international des drogues	17 344 100	(1 149 100)	16 195 000
Total, titre IV		312 529 700	(18 232 400)	294 297 300
TITRE V. COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT				
15.	Commission économique pour l'Afrique	87 845 600	(5 484 700)	82 360 900
16.	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	66 379 300	1 108 000	67 487 300
17.	Commission économique pour l'Europe	52 883 100	(4 931 400)	47 951 700

18.	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	88 327 200	(5 811 800)	82 515 400
19.	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale	37 791 200	(3 647 900)	34 143 300
20.	Programme ordinaire de coopération technique	44 814 700	(7 438 800)	37 375 900
Total, titre V		378 041 100	(26 206 600)	351 834 500
TITRE VI. DROITS DE L'HOMME ET AFFAIRES HUMANITAIRES				
21.	Droits de l'homme	52 987 600	(4 987 000)	48 000 600
22.	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	54 318 500	(4 179 400)	50 139 100
23.	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	22 643 000	(5 338 100)	17 304 900
24.	Département des affaires humanitaires	21 039 300	(2 083 800)	18 955 500
Total, titre VI		150 988 400	(16 588 300)	134 400 100
TITRE VII. INFORMATION				
25.	Information	137 658 000	(5 267 200)	132 390 800
Total, titre VII		137 658 000	(5 267 200)	132 390 800

TITRE VIII. SERVICES COMMUNS D'APPUI				
26.	Administration et gestion	960 885 100	(44 803 600)	916 081 500
Total, titre VIII		960 885 100	(44 803 600)	916 081 500
TITRE IX. ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES FINANCÉES EN COMMUN ET DÉPENSES SPÉCIALES				
27.	Activités administratives financées en commun	28 915 000	(1 431 200)	27 483 800
28.	Dépenses spéciales	41 701 700	(351 300)	41 350 400
Total, titre IX		70 616 700	(1 782 500)	68 834 200
TITRE X. BUREAU DES SERVICES DE CONTRÔLE INTERNE				
29.	Bureau des services de contrôle interne	15 716 500	(705 000)	15 011 500
Total, titre X		15 716 500	(705 000)	15 011 500
TITRE XI. DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT				
30.	Innovations technologiques	21 999 600	(699 400)	21 300 200
31.	Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	31 585 400	(2 936 600)	28 648 800
Total, titre XI		53 585 000	(3 636 000)	49 949 000
TITRE XII. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL				
32.	Contributions du personnel	369 080 100	(20 799 500)	348 280 600
Total, titre XII		369 080 100	(20 799 500)	348 280 600
TITRE XIII. AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDOS MARINS				
33.	Autorité internationale des fonds marins	1 308 200	2 685 500	3 993 700
Total, titre XIII		1 308 200	2 685 500	3 993 700
Total, chapitres des dépenses		2 712 265 200	(108 984 300)	2 603 280 900
Moins : Réductions prévues à confirmer par l'Assemblée générale		(103 991 200)	103 991 200	
Total général		2 608 274 000	(4 993 100)	2 603 280 900

B

Prévisions de recettes révisées pour l'exercice biennal 1996-1997

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'exercice biennal 1996-1997, les prévisions de recettes d'un montant de 471 401 700 dollars des États-Unis qu'elle avait approuvées par sa résolution 50/215 B du 23 décembre 1995 sont réduites de 23 664 100 dollars, cette réduction étant le résultat net des augmentations et des diminutions indiquées ci-après :

Chapitres des recettes	Montants approuvés par	Augmentations/(diminutions)	Montants révisés
	l'Assemblée générale dans sa résolution 50/215 B		
1. Recettes provenant des contributions du personnel	384 306 000	(20 809 400)	363 496 600
Total, chapitre premier des recettes	384 306 000	(20 809 400)	363 496 600
2. Recettes générales	86 209 200	(4 189 600)	82 019 600
3. Services destinés au public	886 500	1 334 900	2 221 400
Total, chapitres 2 et 3 des recettes	87 095 700	(2 854 700)	84 241 000
Total général	471 401 700	(23 664 100)	447 737 600

C

Exécution du budget pour l'année 1997

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'année 1997 :

1. Les dépenses prévues au budget d'un montant total de 1 299 143 900 dollars des États-Unis, soit 1 304 137 000 dollars représentant la moitié des crédits initialement ouverts pour l'exercice biennal 1996-1997 par sa résolution 50/215 A du 23 décembre 1995 moins 4 993 100 dollars correspondant à la réduction qu'elle a approuvée dans la résolution A ci-dessus, seront couvertes comme suit, conformément aux articles 5.1 et 5.2 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies :

a) À concurrence de 50 817 943 dollars, par :

- i) Un montant de 43 574 850 dollars représentant la moitié des recettes, autres que celles provenant des contributions du personnel, qu'elle a approuvées pour l'exercice biennal 1996-1997 dans sa résolution 50/215 B du 23 décembre 1995;
- ii) Moins 2 854 700 dollars, représentant la réduction qu'elle a approuvée dans la résolution B ci-dessus;

/...

iii) Un montant de 10 124 793 dollars, représentant le solde du compte d'excédents budgétaires au 31 décembre 1995;

b) À concurrence de 1 248 325 957 dollars par les contributions dues par les États Membres en vertu de sa résolution 49/19 B du 23 décembre 1994, relative au barème des quotes-parts pour les années 1996 et 1997;

2. Il sera déduit des contributions dues par les États Membres, conformément aux dispositions de sa résolution 973 (X) A du 15 décembre 1995, leurs soldes créditeurs respectifs au Fonds de péréquation des impôts, soit un montant total de 183 140 613 dollars, calculé comme suit :

a) 192 153 000 dollars, représentant la moitié du montant estimatif des recettes provenant des contributions du personnel qu'elle a approuvé dans sa résolution 50/215 B;

b) Moins 20 809 400 dollars, correspondant à une diminution des recettes prévues au titre des contributions du personnel, qu'elle a approuvée dans la résolution B ci-dessus;

c) Plus 11 797 013 dollars, correspondant à une augmentation des recettes provenant des contributions du personnel pour l'exercice biennal 1994-1995 par rapport au montant révisé qu'elle a approuvé dans sa résolution 50/205 B du 23 décembre 1995.
